



Café papote avec le Secours Catholique, 2^e rencontre

le 27 janvier 2024

Étaient présents : Lucien MOLENTHIEL Jacques E, Juan, Mylène, Karine, Catherine, Gisèle.

14h30 : Accueil

15h00 : Retour sur le temps du 16 décembre 2023. Propositions du SCCF93

16h00 : Plan d'action

1. Trois pistes ont émergé à la faveur de nos précédents échanges :

- **Piste n°1 : l'accueil convivial**, c'est un enjeu à part entière et cela constituerait une porte d'entrée vers d'autres activités. Cela permettrait de formaliser une équipe bénévole et de répondre à un besoin que nous percevons (besoin de temps gratuit pour souffler, sortir du quotidien, trouver une écoute bienveillante...).

Se poser pour prendre un café, discuter pendant que les enfants sont à l'école...

L'idée d'ateliers de cuisine est séduisante mais supposerait de tenir compte des contraintes liées à l'absence de four ou de plaques de cuisson.

Il y a aussi d'autres pistes comme des ateliers de couture, de tricot ou autres activités manuelles. Ateliers de relaxation, sophrologie...

- **Piste n°2 : permanence accueil, écoute, accompagnement** : des bénévoles bénéficieraient d'une formation¹ et d'un accompagnement de la part du Secours Catholique afin d'aider efficacement les personnes en matière **d'accès au droit**, ou en les orientant vers **d'autres partenaires**², ou encore en discernant l'opportunité d'accorder des **coups de pouce financiers**³...

La posture même de l'écouter suppose une attention particulière qui est à cultiver.

Des temps de relecture en équipe de bénévole sont souhaitables, à la fréquence qui nous paraîtrait ajustée. Un débriefing en visio à l'échelle du territoire est proposé à ceux qui le souhaitent, dans le respect de la confidentialité à l'égard des personnes accueillies.

Piste n°3 : Aide aux devoirs pour les enfants du primaire. Évoquée seulement en fin de réunion, avec l'arrivée de Gisèle qui a de l'expérience. Elle pourrait avoir lieu deux soirs par semaine entre 17h et 18h30.

NB : l'idée de **collectes** de biens matériels en vue de la distribution n'est **pas appropriée**, sauf ponctuellement, pour des besoins ciblés (comme ce qui a été fait pendant l'Avent).

1. Trois formations de base sont proposées par le Secours Catholique pour les bénévoles : la formation « être acteur » leur permet de mieux connaître la structure ; une formation spécifique pour les personnes impliquées dans des formations en FLE (Français-Langues étrangères), une autre sur l'accès aux droits.

2. Travail en réseau avec les assistantes sociales des CCAS + le tissu associatif local.

3. Pour des aides ponctuelles inférieures à 200 euros, une commission locale peut prendre la décision.

Pour une aide comprise entre 200 et 500 euros, la décision est prise par une commission territoriale.

Pour une aide supérieure à 500 euros, la décision est prise au niveau départemental.

2. Cartographie des réalités du quartier de la Plaine-Saint-Denis :

Karine s'est rendue au local de Médecins du Monde, qui intervient auprès de personnes qui n'ont aucun droit (sans papiers).

Jacques s'est rendu dans l'une des deux maisons de quartier. Foisonnement d'initiatives. Le contact est bon. À approfondir.

Une structure (discrète) accueille des femmes qui ont subi des violences intrafamiliales ; on évoque par ailleurs la présence d'un hôtel social, de bains-douches, d'une épicerie solidaire...

Que devient l'association MaMaMa ?

3. Quel public pensons-nous rejoindre ?

On a évoqué des mères de famille, des personnes âgées isolées, des SDF, des migrants.

On pense en particulier aux mamans qui fréquentent la maison d'Eglise pour les cours de français (Alphadep : lundi-mardi-jeudi-vendredi après-midi).

Il y a aussi des familles qui bénéficient déjà d'un accompagnement par l'antenne du Secours Catholique de Saint-Denis et qui pourraient apprécier des temps conviviaux.

Il y a aussi d'autres publics plus difficiles à rejoindre : les travailleurs « invisibles » qui logent dans des dortoirs ; et peut-être aussi des personnes âgées isolées qui sortent peu ?

Passer par les hôtels sociaux est une piste possible.

4. Quel créneau horaire ?

Souci de démarrer doucement, afin de ne pas s'épuiser mais de durer.

Le plus simple à mettre en œuvre, c'est l'accueil convivial, sur un créneau hebdomadaire stable, à préciser.

Soit en semaine, à des heures où les enfants en âge scolaire sont à l'école.

Ou le mercredi ? Ou le samedi ?

NB : il faut tenir compte des autres utilisateurs de la maison d'Eglise, comme la chorale de la communauté capverdienne un samedi sur deux ; les cours Alphadep ; les réunions de Conseils Syndicaux qui constituent un apport financier non négligeable...

NB' : Si c'est à un moment où les enfants ne sont pas à l'école, prévoir des activités pour eux (aide aux devoirs, activités ludiques ou créatives...).

Karine a des compétences en sophrologie (ateliers relaxation...).

5. Avec quels accueillants ?

Des retraités ?

Des personnes en activité de la Communauté de Saint-Paul ?

Des salariés des sièges sociaux des grandes entreprises ?

Des gens qui côtoient Saint-Paul de la Plaine par l'AMAP ?

Des gens impliqués dans la vie de la paroisse Sainte-Geneviève ?

Il s'agit de pouvoir s'engager de façon pérenne et raisonnable, sans mettre en péril son rythme de vie... Commencer par des gens qui veulent bien commencer...

Juan pourrait se rendre disponible en semaine (après-midis, de préférence).

Gisèle est partante pour de l'aide aux devoirs (ex : deux fois 2h par semaine).

Karine et Mylène seraient davantage disponibles des samedis.

6. Prochaine échéance :

Nous sommes d'accord sur le besoin de nous rencontrer au moins une fois encore pour affiner le projet : quel créneau horaire ? Pour faire quoi ? Avec qui ? Comment ?

Date retenue : **le samedi 17 février 2024, 14h30-16h30.**

En amont, lancer un appel pour que d'autres personnes se joignent à nous.